



# CULTURE SÛRETÉ

## OBJECTIF

Comprendre ce qui est attendu des exigences de l'arrêté INB du 07/02/2012.  
Etre en mesure de faire évoluer ses pratiques et ses documents au regard des exigences.

## CONTENU

- Contexte de l'arrêté INB
- Définition des AIP et EIP
- Attitude sûreté
- Sécurité et sûreté industrielle
- Déroulement d'une intervention
- Exemple d'un écart en sûreté
- Etude de cas



## PUBLIC

Opérateurs et chefs d'équipes pouvant intervenir en INB.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- Théorique et travaux dirigés.
- Un support est remis à chaque stagiaire.



## ÉVALUATION

Théorique.



## DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE DE L'ÉVALUATION

Attestation de fin de formation et de réussite.  
Recyclage préconisé tous les 3 ans.



## PRIX ET DURÉE

3.5 heures : 700€ HT/session



## NOTA

- Uniquement en formation intra entreprise, sur demande avec 10 stagiaire maximum par session.
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux ou en distanciel.